

Attention aux dépenses inutiles

En ces temps de difficultés budgétaires, il est intéressant de se préoccuper des dépenses faites par notre municipalité.

Commençons par les **indemnités** que nos **élus** se sont accordées.

Elles vont nous coûter 142 541€ par an, soit une **augmentation de 13,43 %** par rapport à l'ancienne municipalité. (Un adjoint et deux conseillers municipaux délégués en plus).

Un point positif, ces indemnités n'augmenteront plus, elles sont maintenant au maximum de l'enveloppe indemnitaire globale autorisée par la loi !

L'embauche, discutable, d'un **directeur de cabinet** ayant pour mission "d'aller à la chasse aux subventions" (sic), **nous coûtera 50 000 € par an**, s'ajoutant aux frais de personnel.

Pour l'anecdote, le nouveau maire (UMP) de Ballan-Miré a supprimé le poste dès son entrée à la mairie !

Poursuivons par le **budget des fêtes et cérémonies**. Il passe de 113 000 € à 127 000 € soit **12% d'augmentation**. A ce budget s'ajoutent les frais de réception (petits fours et champagne) qui passe de 0 à 600 €. Alors n'hésitez plus à participer aux divers vins d'honneur organisés par la municipalité !

Si, par hasard, vous ne l'aviez pas remarqué, le **logo de la ville de Fondettes a changé**.

Avions-nous les moyens de nous permettre cette dépense?

Le changement de logo implique non seulement de changer le papier à lettre et les enveloppes, mais aussi l'identification des véhicules municipaux, les totems d'information (installés en 2013), les plaques de rues possédant l'ancien logo, les banderoles, etc..



Toutes ces **dépenses vont être bien supérieures aux 1000 € payés au seul graphiste** pour sa conception.

Une consultation de la population aurait été la bienvenue.

En 1995, pour la mise en place du logo précédent, celle-ci avait été mise à contribution.

A minima, l'avis du conseil municipal s'imposait.

Quant aux **pots de fleurs bleus XXXL**, nous vous laissons juges de l'opportunité de leur installation.

Pendant ce temps, de nombreuses rues et trottoirs attendent une remise en état.

Des acquisitions, pour quoi faire ?

Lors de la séance du conseil municipal du 8 décembre dernier, la majorité municipale a décidé de se porter acquéreur d'une maison d'habitation, et de son terrain de 1425 m², sise au n° 2 rue de la Bruzette, à l'angle de la rue de l'Aubrière.

Le prix d'achat de cette propriété est de **335 000 €**.



Pour financer cette acquisition, le maire a décidé de **reporter sine die** les travaux des vestiaires de la section football et de **ne pas réaliser** l'extension du cimetière.

Le fait que la commune se porte acquéreur d'un bien immobilier est une action positive, à condition que cet achat fasse l'objet d'un projet.

Dans le cas présent, **il n'y a pas l'ombre d'un début de projet**. Au cours de la séance du conseil municipal, le maire a même reconnu qu'il n'avait pas d'idées pour l'utilisation de ce bien !!

Une fois de plus, **on met "la charrue avant les bœufs"**.

Nous avons un précédent sur notre commune, c'est l'ancienne usine Mécagra située (elle aussi) rue de la Bruzette. Le bâtiment de l'usine et son terrain de 8363 m² ont fait l'objet d'une délibération au cours de la séance du conseil municipal du 30/03/2004 (10 ans déjà !!).

Cette acquisition avait coûté la somme non négligeable de 503 081,76 € à la commune qu'il serait temps de rentabiliser aujourd'hui.

Le maire de l'époque s'appelait Michel Pasquier, aujourd'hui conseiller municipal de la majorité.

Qu'en est-il 10 ans après? Rien n'a bougé, le site de Mécagra se dégrade et personne n'a encore la moindre idée sur son utilisation !!!!

Recommencera-t-on la même opération avec la propriété de la rue de la Bruzette? L'avenir nous le dira.



Cinq questions à Jacques GAILLARD

Neuf mois après les élections municipales, dans quel état d'esprit êtes-vous ?

Excellent car j'ai retrouvé l'entière maîtrise de mon agenda et je vais pouvoir entreprendre tout ce que j'avais laissé de côté pour me consacrer à Fondettes.

J'ai une grande famille, beaucoup d'amis et de centres d'intérêts. Je n'ai donc jamais eu besoin de la politique pour exister et mon engagement était totalement désintéressé.

Vous avez reçu des lettres d'injures, été accusé de trahison et même insulté dans Fondettes, pourquoi ?

Un petit nombre d'électeurs n'a pas compris ou voulu comprendre ma démarche, hors des partis politiques. Je m'étais énormément investi pour notre commune depuis 2008 et j'en connaissais parfaitement le passé, les points faibles et les solutions pour lui permettre un développement harmonieux, au profit de tous.

Malheureusement, certains en ont fait une « lutte d'étiquette », ignorant que la politique est la science de « l'organisation de la cité ». D'autres, aimant être flattés, croyant sans discernement à toutes les promesses ou de connivence avec ces pseudo élites ont, par leurs votes, jeté Fondettes en pâture à la caste politique locale.

Justement, pourquoi avez-vous appelé à voter pour J.SAURET, classé à gauche ?

Les Fondettois qui disent cela n'ont pas lu ni écouté J.SAURET. Déçu par les politiciens du PS, il avait bâti une équipe « Sans Étiquette » intégrant toutes les sensibilités, UMP comprise, et proposait un projet quasi identique au mien.

Ces mêmes personnes n'ont aussi pas lu ni écouté ma déclaration, incitant nos concitoyens à « voter pour le candidat le plus apte à bien gérer la commune ». Seules les compétences du candidat et la qualité du projet auraient dû prévaloir.

Alors pourquoi avoir demandé au départ l'investiture UMP ?

Tout simplement parce que, encarté à l'UMP depuis 2007, je croyais à l'honnêteté intellectuelle et aux convictions des responsables politiques locaux.

La mascarade de la commission d'investiture m'a vite ouvert les yeux sur leurs intérêts et leurs agissements. J'ai claqué la porte de l'UMP, comme J.SAURET celle du PS, parce que les dés étaient pipés au profit d'une « organisation locale » que je dérangeais. Elle est arrivée à ses fins grâce à une campagne honteuse et mensongère, bien aidée aussi par les médias.

Quelle sera votre position dans le paysage politique futur et comment voyez-vous l'avenir ?

Il me paraît important de lutter contre tous les travers de la politique politicienne et affairiste. Je resterai un observateur soucieux de la bonne organisation de la collectivité et de l'utilisation judicieuse de l'argent public. Les promesses électorales (déjà) non tenues et le verbiage des élus vont encore aggraver le rejet de la politique et favoriser malheureusement l'abstention.

Je pense sincèrement qu'il y a localement un avenir « hors partis », fondé sur le projet et les compétences plutôt que l'étiquette qui ne veut d'ailleurs plus rien dire.

Dates à retenir

Vendredi 23 janvier 2015

Assemblée générale de l'association « Vivre à Fondettes » à 19h00, salle Léon Sanzay 4, rue du Clos Poulet.

Jeudi 21 mai 2015

Conférence sur le thème suivant: Comment agir au quotidien pour préserver la bio diversité et la qualité de vie dans ma commune.

Le conférencier sera Monsieur Yves Delcroix, ingénieur horticole et aménagement du territoire à la Chambre d'agriculture d'Indre et Loire.

Où en est le projet de la piscine de Fondettes ?

La piscine passe à la trappe ?

Voici la question que nous nous posons dans notre lettre N°7.

Aujourd'hui, faut-il remplacer le point d'interrogation par un point d'exclamation ?

Voici ce que nous pouvons lire sur le site Internet de Tour(s)plus

« *Piscine de Fondettes.*

La construction d'une piscine à Fondettes a été déclarée d'intérêt communautaire (ndlr : en 2013). L'équipement intégrerait un bassin sportif de 312 m² (5 couloirs) et un bassin d'apprentissage de 150 m², des vestiaires sanitaires et des locaux techniques. Le montant prévisionnel de l'opération de construction de la piscine de Fondettes est de 10 540 000 € TTC. Il inclut deux options : un bar/café et un espace remise en forme auxquels participera la commune à hauteur de 50% »

L'ancienne municipalité nous avait promis le début des travaux pour la fin de 2014...

Malgré tous ces engagements, force est de constater que **rien ne se passe** sur le terrain des Grands Champs et que rien ne figurait dans le budget de Fondettes pour 2014.

Que compte faire la nouvelle municipalité de ce projet ?

Une action est-elle menée au sein de l'agglomération pour que cette piscine, dont nous parlons depuis 2010, voie enfin le jour ?

Pour l'instant **il n'y a pas de concours de maîtrise d'œuvre lancé**, contrairement au projet de la piscine de Luynes.

Rappelons qu'une piscine n'est pas seulement un équipement de loisir mais aussi un outil éducatif ; L'apprentissage de la natation est obligatoire à l'école.

Il est à craindre que Fondettes risque de rester la seule commune de plus de 10000 habitants du département sans piscine et que nos enfants aillent apprendre à nager ailleurs pendant de longues années.

Questions d'avenir

Plusieurs projets étaient prévus dans le programme électoral de la majorité.

Jusqu'à présent, quelques-uns de ces projets se sont concrétisés, mais d'autres ne font plus parler d'eux.

Le plus important, à notre avis, concernait la **modification du PLU**, nécessaire au changement d'affectation de la zone des **Grands Champs**.

Sur ce site, le maire nous avait promis la création d'un pôle culturel, sportif et pédagogique, avec la construction d'une salle polyvalente. Plus de nouvelles !!

Le **déplacement du centre commercial Leclerc** sur la zone de « Bois Soulage » à la sortie de la bretelle provenant du périphérique ne fait pas parler de lui. Est-ce enterré ?

Une consultation des Fondettois était prévue en ce qui concerne le **renforcement de l'éclairage public** dans certains quartiers de Fondettes. Attendons que la municipalité veuille bien nous « éclairer ».

La **sécurisation de l'avenue du Général de Gaulle** figurait au programme.

Quelles solutions ont été envisagées par la municipalité ?

Un **audit de l'état des voiries** devait être effectué. A-t-il eu lieu, et si oui, quelles en sont les conclusions ?

Vous voulez participer à la construction du Fondettes de demain?

J'adhère à l'association « Vivre à Fondettes »

PrénomNomTél.....

Adresse.....

Email.....

**Ci-joint un chèque de 15€ (20€ par couple ou 5€ moins de 25 ans) à l'ordre de « Vivre à Fondettes »
adressé au trésorier : Daniel BOYER -10, rue Maryse Bastié - 37230 Fondettes**